

#### CLASSES + 24 mois "TRAVAIL" MALES ET FEMELLES

24 mois révolus (jour anniversaire + 1 jour) le jour de l'examen des allures

**Obligatoire** : HD (A/B/C) , ED (A/B/C) et ADN : analyse génétique enregistrée au CCBA (chiens étrangers : enregistrement au SV ou dans le pays d'origine)

**1 "Excellent" dans l'année** (période séparant deux N.E.) **obtenu en régionale d'élevage C.C.B.A.**, sauf pour les sujets déjà Recommandés en France ou au Championnat d'Allemagne (uniquement pour les titres obtenus les années précédentes et non l'année en cours)

Sujets de moins de 27 mois : les TB obtenus en classe "Jeune" et en classe "Junior" en Régionale d'Élevage remplacent les "Excellent"

**Obligatoire** : titre de travail = épreuve IPO, minimum certificat, ou Brevet Mondioring ou pistage Fci 1 ou Test International de Sauvetage ou Brevet de chien de défense en Ring ou Brevet en Campagne ou Brevet Pistage ou Brevet de Recherche Utilitaire ou Brevet Troupeau niveau 2 (ovin ou bovin).

**Obligatoire** : test de caractère

Les "Excellent" de ces classes obtiennent le titre de "Recommandé", attribuant 4 points dans la grille de sélection si les parents sont titulaires du "HD" (A/B ou 1 seul C)

**Conditions d'obtention du qualificatif "Auslese" :**

- Être titulaire du "HD" (A / B) et du "ED" (A / B)
- Être titulaire de la Körung
- Parents titulaires du "HD" (A / B ou 1 seul C) et "ED"
- ADN avec filiation père **et** mère
- Mention "Très Satisfaisant" à l'épreuve de caractère
- Dentition complète

Pour les poil long, suppression de l'obligation d'avoir un groupe de reproduction pour obtenir le titre de champion

#### CLASSES + 24 mois "OUVERTE" MALES ET FEMELLES

24 mois révolus (jour anniversaire + 1 jour) le jour de l'examen des allures

**Obligatoire** : HD (A/B/C) , ED (A/B/C) et ADN : analyse génétique enregistrée au CCBA (chiens étrangers : enregistrement au SV ou dans le pays d'origine)

**Même obligation de qualificatif en exposition que pour la classe + 24 mois "travail"**

Ne peuvent concourir dans cette classe que les chiens sans titre de travail. Le test de caractère de la N.E. est facultatif. Il est rappelé que le CSAU est obligatoire pour passer l'épreuve de caractère. Les mâles de moins de 3ans et demi et les femelles classés "Excellent" ayant obtenu la note "Très satisfaisant" ou "Satisfaisant" à l'épreuve de caractère se verront attribuer le titre d' "Étalon recommandé" ou de "Lice recommandée" leur attribuant 4 points dans la grille de sélection à condition que leurs parents soient titulaires du "HD" (A/B ou 1 seul C).

**La licence sera demandée à l'entrée du terrain à l'ensemble des chiens se présentant à l'épreuve de caractère.**

La note **TRES SATISFAISANT** sera attribuée aux chiens avec mordant satisfaisant avec cessation et garde au ferme et la marche au pied sans laisse pendant la dernière partie de l'approche de la cachette. Pour les mâles et les femelles, cette note est requise pour l'obtention du titre d'"Auslese"

La note **SATISFAISANT** sera attribuée aux chiens avec mordant satisfaisant sans cessation ou garde au ferme ou sans la marche au pied sans laisse pendant la dernière partie de l'approche de la cachette.

La note **INSUFFISANT** sera attribuée aux chiens avec mordant insuffisant qui ne pourront se présenter à l'examen individuel.

Aucune licence provisoire ne sera établie le jour de la Nationale (cf encart sur le site CCBA). Le sujet qui réussit cette épreuve de caractère obtiendra automatiquement le TAU.

Lors de l'épreuve de caractère, les chiens, mâles et femelles, passeront par ordre du catalogue, en commençant par les mâles.

#### CLASSE 18 / 24 MOIS MÂLES

"HD" et "ED" obligatoires pour tous

Analyse génétique (ADN) enregistrée au CCBA obligatoire pour tous

HD obligatoire pour les parents

#### CLASSE 18 / 24 MOIS FEMELLES

"HD" et "ED" obligatoire pour toutes

Analyse génétique (ADN) enregistrée au CCBA obligatoire pour toutes

HD obligatoire pour les parents

#### CLASSE 12 / 18 MOIS MÂLES et FEMELLES

Analyse génétique (ADN) enregistrée au CCBA obligatoire pour tous

#### CLASSE 9 / 12 MOIS MÂLES et FEMELLES

Pas de conditions particulières

Les sujets de plus de 12 mois engagés à la N.E. auront la possibilité de s'inscrire pour passer le TAU et le CSAU

#### CLASSE 6 / 9 MOIS MÂLES et FEMELLES : pas de conditions particulières

Il n'y aura pas d'examen individuel pour cette classe

#### GROUPES DE REPRODUCTION

Aucune obligation de présenter son chien à l'individuel et aux allures pour que celui-ci puisse participer au groupe (dans ce cas obligation de prévenir le juge, contrôle des dents et du tatouage). Cela ne concerne que les chiens inscrits au catalogue.

Cependant, les sujets présentés classés de + de 9 mois doivent impérativement participer au groupe de leur père sous peine de se voir retirer leur classement ou de ne pas participer aux allures de leur classe

##### Reproducteurs poils courts

Ils sont composés de 8 sujets minimum issus du même père.

Les 6 / 9 classés pourront participer au groupe si celui-ci comporte au moins 6 sujets de + de 9 mois

**Poils Longs** : les poils longs issus de poils courts seront pris en compte dans le nombre minimum

##### Reproducteurs poils longs

Ils sont composés au minimum de 6 sujets au total, dont minimum 4 sujets de plus de 9 mois, plus 2 sujets de plus de 6 mois

#### GROUPES DE REPRODUCTION FEMELLES

Ils sont composés de 3 sujets minimum issus de 2 pères différents, poil court et poil long

#### LOTS D'ÉLEVAGE

Seulement un lot par affixe pourra concourir dans cette épreuve. Ils sont composés de 4 à 5 sujets du même affixe présentés et classés à l'Exposition Nationale d'Élevage à partir de la classe 9 / 12. Ils seront répartis en 2 catégories : - les élevages faisant jusqu'à 5 portées par an (pas plus de 15 portées durant les 3 années civiles précédant la NE) et les élevages faisant plus de 5 portées par an. Le nombre de sujets par lot pour les élevages, jusqu'à 5 portées par an, sera au maximum de 4, **poils longs compris**.

Ces sujets doivent être issus d'au moins deux femelles différentes. Les groupes sont notés suivant 3 critères différents : 1) **Homogénéité** (lot noté sur 20) -

2) **Génétiq**ue, le nombre de pères, de mères et de portées attribue 1 point à chacun d'entre eux (maximum 15) - 3) **Classement**, prise en compte du résultat de la NE : a)

**Auslese** = 5 points - b) **Excellent classe travail** = 4 points - c) **Excellent classe ouverte avec mordant** = 3.5 points -

d) **Excellent classe ouverte sans mordant** = 3 points - e) **Très bon** = 3 points - f) **Bon** = 1 point - g) **Très prometteur** = 2 points - h) **Prometteur** = 1 point.

En plus les gagnants, seconds et troisièmes de toutes les classes se verront attribués respectivement un bonus de + 1,5 point / + 1 point / + 0,5 point

# JURY et HORAIRES de la NATIONALE D'ELEVAGE

En fonction du nombre de chiens engagés dans chaque classe, ces horaires sont susceptibles de changements.  
Les horaires définitifs figureront sur les accusés de réception et le catalogue.

## CLASSE + 24 mois "TRAVAIL" MÂLES

Juge : Jürgen MAÏBUCHEN

Examen individuel :  
Vendredi de 13h30 à 17h

Examen des allures :  
Dimanche de 13h30 à 15h

## CLASSE + 24 mois "TRAVAIL" FEMELLES

Juge : Michel ZAGLIO

Examen individuel :  
Vendredi de 13h30 à 17h

Examen des allures :  
Dimanche de 12h à 13h30

## CLASSE + 24 mois "OUVERTE" MÂLES

Juge : Roland BOURHOVEN

Examen individuel :  
Vendredi de 13h 0 à 17h

Examen des allures :  
Samedi de 17h30 à 18h

## CLASSE + 24 mois "OUVERTE" FEMELLES

Juge : Roland BOURHOVEN

Examen individuel :  
Vendredi de 13h30 à 17h

Examen des allures :  
Dimanche de 10h30 à 12h

## EPREUVE DE CARACTÈRE MÂLES

Juge : François CASSEVILLE

Vendredi de 8h à 10h30

## EPREUVE DE CARACTÈRE FEMELLES

Juge : François CASSEVILLE

Vendredi de 10h30 à 13h

### Hommes assistants :

Mâles : Thomas CASSIER, Adrien GEORGE Femelles : Loïc PERATOUT, Adrien GEORGE

Seuls seront admis à l'examen des allures des classes "travail", les sujets ayant obtenu la mention "Très satisfaisant" ou "Satisfaisant" à l'épreuve de caractère. Les sujets de la classe "travail" ayant été notés "Insuffisant au caractère" figureront dans les résultats sous ce titre par ordre du catalogue et seront considérés comme non participants.

## CLASSE 18-24 MÂLES

Juge : Robert LANG

Examen individuel : Vendredi de 15 h à 17 h

Examen des allures : Dimanche de 9 h 30 à 10 h 30

## CLASSE 18-24 FEMELLES

Juge : Stefano BEGGIATO

Examen individuel : Vendredi de 15 h à 17 h

Examen des allures : Dimanche de 8 h à 9 h 30

## CLASSE 12-18 MÂLES

Juge : Joël SANTARNECCHI

Examen individuel : Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30

Examen des allures : Samedi de 15 h à 16 h

## CLASSE 12-18 FEMELLES

Juge : Jacky BECK

Examen individuel : Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30

Examen des allures : Samedi de 16 h à 17 h 30

## CLASSE 9-12 MÂLES

Juge : Robert LANG

Examen individuel : Vendredi de 12 h à 13 h 30

Examen des allures : Samedi de 10 h 30 à 11 h 30

## CLASSE 9-12 FEMELLES

Juge : Stefano BEGGIATO

Examen individuel : Vendredi de 12 h à 14 h 30

Examen des allures : Samedi de 11 h 30 à 12 h 30

## CLASSE 6-9 MÂLES

Juge : Jürgen MAÏBUCHEN

Examen des allures : Vendredi de 17 h à 18 h

## CLASSE 6-9 FEMELLES

Juge : Jacky BECK

Examen des allures : Vendredi de 16 h à 17 h

## GROUPES DE REPRODUCTION

Juges : Jürgen MAÏBUCHEN et Michel ZAGLIO

Préparation des groupes : Samedi à 12 h 45

Présentation des groupes : Samedi de 13 h 15 à 14 h 45

## LOTS D'ELEVAGE

Juge : Joël SANTARNECCHI

Examen individuel : vendredi de 16 h 30 à 18 h

Présentation des lots : Dimanche de 15 h 30 à 16 h 15

## EPREUVE DE CSAU

François CASSEVILLE

Vendredi après les tests de caractères

## EPREUVE DE TAU

François CASSEVILLE

Vendredi après les tests de caractères

# INSCRIPTION EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE 1er, 2 et 3 octobre 2021

Faire l'inscription avec paiement en ligne sur le site **OU** remplir et adresser par courrier à : C.C.B.A. - 82, cours Charlemagne - 69002 LYON

**OBLIGATOIRE** : copies du pedigree, de la carte de tatouage à jour,  
du carnet de travail et du résultat ADN  
**Tout dossier incomplet sera refusé**

**Les licences seront  
à présenter impérativement  
à l'entrée du ring  
des tests de caractère**

1ère clôture : **mardi 24 août 2021** (réception au siège)  
2ème clôture : **mardi 14 septembre 2021** (réception au siège)

NOM DU CHIEN

N° LOF

Né le

TATOUAGE

ADN  OUI (joindre copie résultat)

SEXE

M

F

PUCE

Poil Court  Long

Radiographie

"HD"

"ED"

KÖRUNG (date et lieu)

TAU (Date et lieu)

RECOMPENSE DE TRAVAIL (joindre photocopie carnet de travail lisible et complète)

NOM DU PERE

N° LOF

NOM DE LA MERE

N° LOF

**IMPÉRATIF** : pour les classes "travail",  
indiquez l'exposition à laquelle le chien **a obtenu - ou doit obtenir - l' "Excellent"**

Date, lieu et juge :

PRODUCTEUR (propriétaire de la mère à la saillie)

PROPRIÉTAIRE Principal

N° membre

ADRESSE

C P

VILLE

Tél.

Mail

Copropriétaire (un seul sera accepté) :

N° membre

## Tarif public

1ère clôture : 90 € le 1er chien  
70 € à partir du 2ème  
2ème clôture : 130 € le 1er chien  
110 € à partir du 2ème

## Tarif adhérent

1ère clôture : 45 € le 1er chien  
35 € à partir du 2ème  
2ème clôture : 65 € le 1er chien  
55 € à partir du 2ème

- Classe + 24 mois travail mâles - femelles .....  
 Classe + 24 mois ouverte mâles - femelles .....  
 Classe 18 - 24 mois mâles - femelles .....  
 Classe 12 - 18 mois mâles - femelles .....  
 Classe 9 - 12 mois mâles - femelles .....  
 Classe 6 - 9 mois mâles - femelles (copie du certificat de naissance obligatoire) .....

Pour les 6 / 9 mois, clôture le 14 septembre, sans majoration de tarif

- TAU (44 € prix public - 20 € prix adhérent) (réservé uniquement aux chiens inscrits au catalogue) .....  
 CSAU (15 €) (réservé uniquement aux chiens inscrits au catalogue) .....

**Attention, pour bénéficier du tarif dégressif, il faut impérativement que les chiens soient engagés en même temps, et que le nom qui figure sur les documents demandés soit identique pour tous les chiens, même en cas de copropriété**



Lot d'Élevage

Nom de l'affixe :

Inscription gratuite mais présentation obligatoire

Je soussigné accepte d'un façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition dont j'ai pris connaissance au verso de la présente demande d'inscription. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement a société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas à ma connaissance, au jour où est signée cette inscription, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition. Je déclare en outre ne faire partie d'aucune société ou club non affilié à la SCC, ni d'aucun organisme non reconnu par la FCI. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion sans appel conformément au règlement de l'exposition.

J'accepte de soumettre mon chien à l'examen de contrôle radiographique suivant les conditions prescrites par le C.C.B.A.

Fait à :

Le :

A cocher

- Chèque bancaire à l'ordre du CCBA  
 Virement : BNPPARB LYON CONFLUENCE (02626)  
IBAN : FR76 3000 4026 2600 0100 1128 801 BIC : BNPAFRPPXXX  
Joindre justificatif du virement

Signature du propriétaire :

Un accusé de réception sera envoyé dès réception des engagements  
**uniquement aux propriétaires ayant joint à leur engagement une enveloppe timbrée à leur adresse**  
Une attestation d'engagement sera envoyée ensuite à tous les exposants quelques jours avant la manifestation

# REGLEMENT DE L'EXPOSITION

## **Art. 1 : JUGEMENT**

Cette exposition se déroulera sous les conditions générales fixées par les règlements de la Centrale Canine et par l'esprit du règlement des manifestations du C.C.B.A. Un juge pourra être remplacé par tout autre juge qualifié pour la race, selon les nécessités. Les jugements sont sans appel et ne peuvent être recommencés. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

## **Art. 2 : JUGES**

Chaque juge sera assisté d'une secrétaire et d'un commissaire. Il leur sera demandé de fournir à la fin de leurs jugements des commentaires à l'attention du public sur les premiers chiens et de façon globale sur l'ensemble de la classe en s'attachant à ne pas déborder de l'horaire qui leur est imparti. La rédaction des divers documents administratifs (confirmations, feuilles de résultats, cartons) se fera dans le stand CCBA.

## **Art. 3 : ACCES AUX RINGS**

Durant les «allures» des classes, l'accès aux rings sera réservé :

- aux conducteurs de chiens des classes appelées (un conducteur par chien), munis de leur dossard
- aux personnes munies d'un badge accrédité délivré par l'organisation,

L'accès aux rings n'est pas autorisé aux chiens et conducteurs en dehors des horaires de jugements.

## **Art. 4 : RECLAMATIONS**

Toute réclamation, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel devra être formulée par écrit dans l'heure de l'évènement qui l'aura motivée. Elle devra être accompagnée d'une caution de 150 € qui restera acquise au CCBA si, après examen par le Comité, elle n'est pas reconvenue fondée.

## **Art. 5 : ANNULATION**

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'inscription ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais engagés.

## **Art. 6 : AUDIOVISUEL**

Les exposants et conducteurs sont avertis qu'au cas où un reportage photographique ou cinématographique serait réalisé durant leur exposition, leur image est susceptible d'y figurer et d'être diffusée sans compensation financière.

## **Art. 7 : RESPONSABILITÉ**

Le CCBA décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort, morsure des animaux etc., et cela en quelque cas et pour quelque cause que ce soit. Les exposants sont seuls responsables des morsures et autres dégâts occasionnés par leurs chiens. Les chiens dangereux ne seront pas admis. Le CCBA ne peut en aucun cas être tenue responsable des accidents survenus au public ou au propriétaire de chiens dans l'enceinte de cette exposition. Tous les cas non prévus dans ce règlement et toutes les contestations relatives à son application seront jugés immédiatement et sans appel par le Président du CCBA.

## **Art. 8 : DIVERS**

L'utilisation d'amplificateur de voix et de bruits tels que mégaphone, porte-voix, corne de brume, sirène etc., ainsi que tout artifice pouvant présenter un danger, tels que colliers à pointes, bâtons, manchette, boudin etc., est interdite. L'utilisation de barbecue ou de tout autre appareil similaire sur les terrains et parkings de l'exposition est interdite.

## **ATTENTION**

**VACCINATION ANTIRABIQUE OBLIGATOIRE  
POUR TOUS LES CHIENS VENANT DE L'ETRANGER  
(se munir du carnet de vaccination et du certificat antirabique original)**



# Nationale de travail CCBA 2021



(42) Andr zieux-Bouth on

Du 1 au 3 octobre 2021

Coller ici  
Une  tiquette de  
licence du chien et joindre deux  
 tiquettes au courrier

C.S.A.U  BH

**Campagne** (Juge : J-C Selosse, HA :  
A. Chenevri r, L. Charret)

Brevet  Camp 1  Camp 2  Camp 3

**IGP** (Juges : F. Casseville, G. Guevel, HA : L. Peratout, T. Cassier, A. George) **FH**

Certificat  IGP 1  IGP 2  IGP 3  Certificat  FH 1  FH 2

**Mondioring** (Juge : P. Cl ment, HA : D. Gregorief, L. Heurtel)

Brevet  Mondio 1  Mondio 2  Mondio 3

**Ring** (Niveau brevet, 1 et 2 : Juge : Y. Billat, HA : E. Issartes, A. Terrier, (Niveau 3 :  
Juge : D. Saorin, HA : R. Dubus, J. Antunes)

Brevet  Ring 1  Ring 2  Ring 3

**Ob issance** (Juge : R. Verville)

Brevet  Ob  1  Ob  2  Ob  3

**Recherche Utilitaire** (Juge : F. Billard)

Brevet  Classe 1  Classe 2  Classe 3

**Agility** (Accord de la CNEAC en attente)

**Exposition** (Juge : R. Bourhoven)

Confirmation  Classe Comp tition

Tous les engagements sont   25 Euros pour les adh rents CCBA et 35 Euros pour les non-  
adh rents. Nous vous prions de bien vouloir remplir cette fiche de renseignement et nous la  
renvoyer avec 2  tiquettes sur support et le ch que d'engagement avant le **1<sup>er</sup> Septembre  
2021**   l'adresse suivante : Olivier Geiss, Route de Riespach, 68480 Vieux-Ferrette, Email :  
[olivier.geiss@yahoo.fr](mailto:olivier.geiss@yahoo.fr) Tel : 06 71 86 49 99

La cl ture des engagements concernant la Recherche Utilitaire est fix e au 1<sup>er</sup> Juillet

Cette Nationale de Travail accueillera en priorit  des Bergers Allemands,  
mais elle est  galement ouverte   toutes les autres races de chiens.